



Motion

Appel des scientifiques de la section 23 du Comité national de la recherche scientifique à faire barrage à l'extrême droite aux élections législatives et à ne pas s'allier à l'extrême droite au-delà.

Motion de la Section 23 CoNRS

La section 23 souhaite affirmer son complet accord avec la motion adoptée par les représentants des instances du Comité national de la recherche scientifique le *27 juin 2024. Une victoire de l'extrême droite aux élections législatives, ou la formation d'un gouvernement même partiellement issu de l'extrême droite serait une menace pour la recherche scientifique française, et pour la diffusion des connaissances au sein de la société.

* https://www.cnrs.fr/comitenational/struc_coord/c3n/motions/Motion_C3N-Appel_scientifiques_Comite-national_recherche-scientifique-a-faire-barrage-a-lextrême-droite-aux-elections-legislatives.pdf

Cécile RAYNAUD
Présidente de la Section 23

Motion adoptée le 5 juillet 2024
21 votants : 19 oui, 0 non, 2 abstention

Destinataires :

- Monsieur Emmanuel Macron, président de la République
- Monsieur Gabriel Attal, Premier ministre
- Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Monsieur Antoine Petit, président-directeur général du CNRS
- Monsieur Alain Schuhl, directeur général délégué à la science du CNRS
- Monsieur Guillaume Gellé, président de France Universités
- Madame Anne Joulain, présidente de la CP-CNU
- Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des Instituts du CNRS
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et des CID du Comité National du CNRS

